

L'affichage carbone des produits

Il est l'une des mesures phare du Grenelle de l'Environnement. Son objectif est de fournir aux consommateurs les informations qui peuvent leur permettre de faire leurs courses de façon plus responsable.

Le principe de l'affichage carbone des produits est posé par le projet de loi Grenelle II en débat au parlement : « à partir du 1^{er} janvier 2011, le consommateur doit être informé, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, du contenu en équivalent carbone des produits et de leur emballage ainsi que de la consommation de ressources naturelles ou de l'impact sur les milieux naturels qui sont imputables à ces produits au cours de leur cycle de vie ».

Deux géants de la distribution ont pris les devants.

L'indice carbone Casino

Il a été mis en place au cours de l'année 2008 et doit être progressivement étendu à l'ensemble des produits de la marque Casino.

Cet indice carbone indique la quantité de gaz à effet de serre émise par un produit lors des 5 étapes clés de son cycle de vie :

- Stade agricole.
- Fabrication du produit.
- Transport jusqu'aux entrepôts Casino.
- Emballages depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage.
- Distribution depuis les entrepôts Casino jusqu'au domicile du consommateur.



L'indice est exprimé en gramme équivalent CO₂ pour 100 g de produit fini.

La technique de calcul a été élaborée par Bio Intelligence Service (cabinet spécialisé dans le développement durable). Une méthodologie validée par l'Ademe qui a apporté au projet son expertise technique et son soutien financier. Il s'agissait d'aller le plus loin possible afin d'avoir la vision la plus globale et la plus juste de l'impact environnemental de chaque produit. Concrètement, cette maîtrise des données permet par exemple à Casino de prendre en compte la localisation du fournisseur dans le calcul de l'impact environnemental de ses produits :

Un exemple :

Voici un exemple avec une boîte de conserve d'un produit identique :

- 225 g de CO₂ origine France avec transport par camion uniquement.
- 235 g de CO₂ origine Inde avec transport par bateau et camion.
- 305 g de CO₂ origine Europe (Ukraine) avec transport par camion uniquement.

L'indice carbone Casino est symbolisé par un pictogramme (une feuille verte) apposé sur la face avant des emballages des produits.

L'affichage carbone chez Leclerc



Après E. Leclerc Watrelos et Templeuve (Nord) début avril 2008, le centre de Lille Fives expérimente, à son tour, l'affichage carbone depuis le 3 août 2009.

Les prix de 20 000 références alimentaires affichés en rayon sont désormais accompagnés d'un nouveau chiffre indiquant la quantité de gaz à effet de serre émise exprimée en Kg équivalent CO₂. Ce bilan carbone tient compte de la totalité du cycle de vie des produits.

Le ticket de caisse comporte quant à lui l'indication du poids moyen en carbone du caddie. La méthode de calcul a été développée par Greenext, en partenariat avec l'Ademe.

Parallèlement, un site Internet a été mis en place pour initier les consommateurs à cette démarche : www.jeconomisemaplanete.fr.

Difficulté

Cet affichage carbone étant exprimé ici en grammes, là en kilos, le consommateur risque d'avoir bien du mal à s'y retrouver. Une certitude : débusquer le produit ayant le meilleur rapport qualité/prix/coût carbone promet de devenir un vrai casse-tête.

